



## Légende

## Dispositions relatives

Encadrement visuel de 0.5 km

Encadrement visuel de 1 km

Préserver une lisière boisée de 30 m entre l'emprise des chemins publics et un site de coupe

Préserver une lisière boisée de 60 m entre la ligne des hautes eaux et les rivières à saumons de la MRC

Réseau routier

Limite des municipalités

ll ll

Lac, rivière et plan d'eau

Territoire municipalisé



© Copyright - Gouvernement du Québec, tous droits réservés, MRC de Bonaventure, service de la géomatique, janvier 2008. e produit comporte de l'information géographique de base provenar du Ministère des Ressources Naturelles du Québec.

ABA - 2008 - 24

Cartographie afférente à la réglementation sur l'abattage d'arbres en forêt privée de la MRC de Bonaventure

Échelle = 1 : 235 000

0 1 2 4 6 8 Kn